

Ministère du travail et des solidarités
Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 5 juin 2026 portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires administratifs au titre de l'année 2026

NOR : TRSR2630222A

Le ministre du travail et des solidarités et la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 modifié portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion ;

Vu le décret n° 2025-1222 du 15 décembre 2025 relatif aux modalités temporaires d'accès au corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères chargés des affaires sociales applicables à la campagne de promotion ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires administratifs relevant des ministères chargés des affaires sociales au titre de l'année 2026, les adjoints administratifs des administrations de l'État et les adjoints techniques des administrations de l'État relevant des ministères chargés des affaires sociales dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

Nom usuel	Prénom
ADELYS	Céline
AFRICA	Agnès
AIT-OUARET	Fassiha
ALLAIN BONVOISIN	Sylviane
ALLAL	Dellel
ALLANO	Gaëlle
ALONSO	Sarah
ARGENTIN	José
ARNIHAC	Bertrand
ATTOUMANI BAMZE	Habaniatya
AVERTY	Colette
BAILLY	Hélène
BERNON	Jean-Claude
BITAM-PRUDENTOS	Souad
BIZOT	Claudie
BLONDEEL	Patricia
BOSSARD-SADI	Morgane
BOUHEDDOU	Tabia
BRASSEUR	Loëtitia
BROCARD	Delphine
BRUNET	Patricia
BRUNET-PREVOT	Nathalie
CANTARELLI	Cécilia
CAVAN	Mariela
CHAILLOU	Diane
CHAPELLE THEOLIER	Christelle

Nom usuel	Prénom
CHATELAIN	Rachel
CORNU	Rudy
CORRE	Isabelle
COUSSINET	Céline
CREPEL	Myriam
DANIEL	Nathalie
DAUMONT	Cindy
DELHAYE	Irène
DERSY	Isabelle
DEZAULIERE	Jérôme
DJELLOULI	Aïcha
DUCHON	Marie-Christine
ELELEARA	Lilian
FERNANDEZ	Josiane
FETIDA	Guylaine
FLORANGE	Christel
FRAYARD	Olivier
GABRIEL	Sandra
GAUTIER	Pascal
GAUTIER	Nathalie
GENEAU	Aline
GENIEL	Isabelle
GIPE	Catherine
GODOT	Véronique
GOUJON	Fabienne
GRIE	Sabine

Nom usuel	Prénom
HADERBACHE	Alexandra
HAFIZOU	Yasmine
HARLE	Christine
HAUSSERAY-BOUSSAROQUE	Nathalie
JARDOT	Catherine
JULIE	Patrick
KELECHIAN	Mariam
KERZERHO	Karine
KUYE	Corine
LABOURO	Mélanie
LAGUERRE	Aurélien
LAIGNEAU	Odile
LANDIER	Catherine
LE VIAVANT	Françoise
LEFRANC	Isabelle
LEPRINCE	Dominique
LERUS	Séverine
LHERM	Virginie
LIETARD	Nathalie
LIMIER	Fabienne
LOPEZ	Karine
MACARY	Marie-Pierre
MADI	Faouzi
MALEWICZ	Cécile
MARIANNE	Éric
MARQUIS	Sandrine

Nom usuel	Prénom
MASPIMBY	Marie-Josiane
MATGE	Véronique
MIGAUD	Gwendoline
MISTRAL	Josette
MOLINES	Maryse
MOREAU	Florent
NARDON	Isabelle
PADIOLLEAU	Nathalie
PANARISI	Gaëtano
PARENT	Nathalie
PARLEBAS	Jérémy
PEDRON MATHIEU	Muriel
PELMARD-TIMIC	Valérie
PELOUIN	Kathy
PIERRARD	Maryline
PINGARD	Martine
POCHET	Magalie
POCZO	Edith
POURCHER	Zvonka
PREVOT	Évelyne
PROY	Emmanuelle
RAO	Sylvia
RATIER	Premsanthy
REGUIDA	Jamila
RENNEMANN	Yves
RIPOCHE	Nathalie

Nom usuel	Prénom
ROLAND	Élise
ROUDOT	Nadine
ROUX	Évelyne
ROY	Dominique
SAINT ETIENNE	Nicolas
SALAUN	Charlotte
SCHOONHEERE	Virginie
SEGUIN	Christine
SELLAME	Khadija
SILVA CERDEIRA	Yvonne
SOLBES-SABUCO	Bérengère
TANGUY-BREHERET	Aurélie
THELISE	Cindy
TOURBIER	Virginie
TROUILLOT	Christophe
VASSAL	Céline
VERDURE	Christine
VIMBOULY	Christelle
VIRY	Sylvie
VOCALE	Karina
VONDERWEIDT	Céline
WILSON	Marie-Christine
YOUSFI	Baya

Soit 85 % de femmes et 15 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 79 % de femmes et 21 % d'hommes promouvables.

Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester le présent arrêté devant la juridiction administrative territorialement compétente.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 5 juin 2026.

Pour les ministres et par délégation :

La cheffe du Service du pilotage et de la gestion des ressources humaines,
Fabienne BOUSSIN